

La [COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS](#) (siège à Autun) porte plainte alors que le parking de la gare TGV du Creusot devient payant après 20 minutes de stationnement. En première instance, la collectivité avait remporté le procès. Le dossier est instruit maintenant devant la cour d'appel. Le parking était jusqu'ici gratuit et ce depuis près de 30 ans. La mise en place de la solution tarifée date d'il y a quelques mois. Elle a été expliquée pour éviter les stationnements sans limite de temps, les actes de vandalismes, les travaux d'entretien qui n'étaient jusqu'ici pas financés par les utilisateurs. La gestion est assurée par EFFIA, filiale de la [SNCF](#) depuis octobre dernier. Le Grand Autunois demande à bénéficier de la même mesure que la CUCM qui permet à ses habitants de se garer gratuitement pendant moins de 12 heures.